



## Nombre d'heures a effectuer et demande d'embauche

Par **laytana**, le **22/01/2009** à **09:38**

bonjour;

Donc moi je suis agée de 26 ans et je travail depuis 10 ans pour la mairie de ma commune, j'ai 3 contrats différents:

- 1- périscolaire( garderie) de 7H30 a 8H30 et de 16h30 a 18H30 =12 heures/semaine
- 2- pause méridienne ( cantine) de 11h20 à 13h20 = 8 heures/semaine
- 3- centre de loisirs: le mercredi et samedi de 13H30 a 17h30 le lundi, le jeudi et vendredi de 18h30 a 20h30

ce qui me fait un contrat hebdomadaire de 34h/ semaine.

je souhaiterai faire une demande d'embauche afin d'avoir un emploi avec des horaires convenables et sans coupures:

question 1: y a t'il une loi qui dit que j'ai un droit a l'embauche vu le nombre d'année que j'ai effectuer au sein de cette employeur?

question 2: en tant que fonctionnaire assimilé non titulaire y'a t'il une loi qui oblige a ne pas dépasser les 35heures?

question 3: ai je droit aux congés payés?

Merci d'avance

Laytana